

Caterpillar retiré du Fonds de pension TIAA-CREF

WeDivest.org

Une victoire pour les défenseurs du désinvestissement

Le 16 mars 2003, un bulldozer Caterpillar, conduit par un soldat israélien, a tué la militante états-unienne, Rachel Corrie, alors qu'elle s'opposait pacifiquement à la démolition de maisons palestiniennes à Rafah, dans la bande de Gaza.

Le fonds de pension géant TIAA-CREF a retiré Caterpillar de son portefeuille du Fonds à critère social. Le 1er mai 2012, les données financières affichées sur le site de TIAA-CREF chiffraient les actions du Fonds à critère social dans la société Caterpillar à 72 943 861 \$. Aujourd'hui elles sont à zéro.

« Nous applaudissons à cette décision » dit la rabbin Alissa Wise, directrice des campagnes de Jewish Voice for Peace (JVP), et coordinatrice nationale de la campagne [We Divest](#). Il est grand temps que TIAA-CREF applique sa devise Des services financiers pour le bien de tous quand il s'agit d'Israël et de la Palestine.

Depuis 2010, *We Divest* exhorte TIAA-CREF à abandonner Caterpillar et d'autres sociétés qui encouragent et profitent de l'occupation militaire et la colonisation par Israël, et depuis 45 ans, de la Cisjordanie, de Jérusalem-Est et de la Bande de Gaza palestiniennes.

« En vendant des bulldozers équipés militairement à Israël, Caterpillar se rend complice des violations systématiques d'Israël contre les droits humains palestiniens » dit la rabbin Wise. *« Nous sommes heureux de voir que la communauté d'investissement socialement responsable semble le reconnaître et commence à agir de façon appropriée. »*

Caterpillar fait l'objet de critiques croissantes de la part des organisations des droits de l'homme ces dernières années alors qu'elle continue à fournir des bulldozers à Israël qui

les utilise pour démolir les maisons des civils palestiniens et détruire les cultures et les terres agricoles dans les territoires occupés, et pour construire des colonies illégales, réservées aux juifs, sur la terre palestinienne.

Dans les semaines qui viennent, beaucoup vont être attentifs à l'assemblée générale de l'Église presbytérienne (USA) qui se tiendra à Pittsburg, et où les membres de la commission auront à voter sur une motion pour se désinvestir de Caterpillar et de deux autres sociétés, Motorola Solutions, et Hewlett-Packard, qui sont toujours dans le Fonds à critère social de TIAA-CREF.

Le mois dernier, *Friends Fiduciary* (Les Amis de la Fiduciaire), une institution quaker, s'est désinvestie pour un montant de 900 000 \$ d'actions dans Caterpillar déclarant : « *Nous sommes mal à l'aise pour défendre notre position sur ces valeurs* ».

Ce que pensent les autres

– Omar Barghouti, militant palestinien des droits de l'homme et membre fondateur du mouvement BDS (boycott, désinvestissement, sanctions) : « *CAT est sorti du sac des sociétés socialement responsables de TIAA-CREF, merci à la campagne exaltante menée par JVP et ses partenaires, avec sagacité, persistance et habileté tactique. La société civile palestinienne, représentée par le Comité national BDS (BNC), apprécie grandement ces efforts et pense que plus de pressions encore finiront par convaincre TIAA-CREF de s'acquitter pleinement de son obligation morale et, au bout du compte, de se désinvestir de CAT et de toutes les sociétés complices des violations graves et croissantes du droit international et des droits humains* ».

– Cindy et Craig Corrie, parents de Rachel Corrie : « *Depuis près d'une décennie, nous assistons à des atteintes aux droits humains perpétrées avec le matériel de Caterpillar en Cisjordanie et à Gaza, et nous nous sommes à ces milliers de personnes qui demandent à la société d'arrêter de soutenir ces actes. Nous sommes extrêmement satisfaits que TIAA-CREF ait pris cette décision. Quand les gouvernements et les sociétés veulent ignorer leurs responsabilités, nous devons refuser de profiter nous-mêmes de leurs violations. Notre famille salue, et remercie, TIAA-CREF pour sa décision qui pousse chacun de nous devant ses responsabilités* ».

– Jennifer Bing, directrice du Programme pour le Moyen-Orient du bureau de Chicago d'American Friends Service Committee (AFSC), organisation membre du comité de coordination de la campagne *We Divest* : « *En tant qu'institution cliente de TIAA-CREF, qui s'est elle-même désinvestie de Caterpillar, c'est pour nous un encouragement de voir que cette première et grande décision faire un grand pas vers la création d'un portefeuille libéré de l'occupation que mes collègues et moi-même sommes impatients d'avoir comme option de placement* ».

– Samia Shafi, d' Adalah-New York, organisation membre du comité de coordination de la campagne *We Divest* : « *Cette petite et première mesure montre que TIAA-CREF n'est pas insensible aux pressions en faveur des droits humains des Palestiniens. Notre campagne We Divest va continuer ses pressions sur TIAA-CREF jusqu'à notre victoire totale pour le désinvestissement hors de toutes les sociétés du portefeuille TIAA-CREF qui tirent profit des violations des droits humains des Palestiniens.* »

– Anna Baltzer, organisatrice nationale de la Campagne US pour la Fin de l'Occupation israélienne – une coalition de plus de 380 organisations à travers le pays – et membre du comité de coordination de la campagne *We Divest* : « *Après des années de refus de Caterpillar de modifier ses pratiques, nous sommes heureux que cette société américaine, TIAA-CREF, et d'autres comme elle, prennent conscience que soutenir la politique d'occupation et d'apartheid d'Israël a un prix élevé. On ne peut plus traiter comme on le faisait avec de telles institutions. Le vent est en train de tourner* ».

Contexte

La Mission responsabilité du comité d'investissements (MRTI) de l'Église presbytérienne (USA) a tenté, en vain, de négocier avec Caterpillar avant d'appeler au désinvestissement sélectif. Le rapport de MRTI sur son engagement à l'égard des sociétés sur les questions liées à Israël/Palestine, note que :

« *La complicité de Caterpillar dans les activités non pacifiques a conduit l'assemblée générale de 2010 à dénoncer les profits que fait cette entreprise par son implication dans les violations des droits de l'homme. Malheureusement, en dépit d'un soutien important en faveur de la résolution des actionnaires appelant à réexaminer sa politique des droits de*

l'homme, Caterpillar s'est faite encore plus intransigeante. Elle a coupé toute communication avec les actionnaires religieux. Caterpillar persiste à n'accepter aucune responsabilité dans l'utilisation finale de ses matériels. »

En 2004, Amnesty International a exhorté Caterpillar à prendre des mesures en réaction à l'usage, sur lequel elle est parfaitement informée, qui est fait de ses bulldozers pour violer le droit international dans les territoires occupés, notant que « *des milliers de familles ont eu leur maison et leurs biens détruits sous des lames fabriquées aux États-Unis pour l'armée israélienne* ».

Human Rights Watch, le Haut-Commissariat pour les droits de l'homme, et l'Église presbytérienne (USA) ont tous formulé des recommandations similaires à Caterpillar, en vain.

En 2003, un bulldozer Caterpillar, conduit par un soldat israélien, a tué la militante états-unienne, Rachel Corrie, alors qu'elle s'opposait pacifiquement à la démolition de maisons palestiniennes à Rafah, dans la bande de Gaza.

À propos de TIAA-CREF

TIAA-CREF est une société de services financiers américaine gérant 487 milliards de dollars US d'actif (au 31 mars 2012) et est le principal fournisseur de services de retraite dans les domaines scolaire, médical, culturel et de la recherche. TIAA-CREF Asset Management offre des services de conseils et de gestion de portefeuille au groupe de sociétés TIAA-CREF par l'intermédiaire des entités suivantes : Teachers Advisors, Inc., TIAA-CREF Investment Management, LLC et Teachers Insurance and Annuity Association® (TIAA®). Teachers Advisors, Inc., est conseiller en placements inscrit et filial en propriété exclusive de Teachers Insurance and Annuity Association (TIAA).

[Source](#)

Voir aussi :

– [Un important fonds de pension américain confirme son désinvestissement d'une firme israélienne](#) – Ora Coren – Ha'aretz

et sur Caterpillar :

– [Neuvième anniversaire de l'acte de solidarité de Rachel](#)

[Corrie à Gaza](#) – Cindy et Craig Corrie – AIC

– [Le Comité de l'Église presbytérienne pour le désinvestissement de Caterpillar, Hewlett-Packard et Motorola](#)

– Adam Horowitz – MondoWeiss

21 juin 2012 – [WeDivest](#) – traduction : JPP

Victoire du désinvestissement d'Israël en Norvège



Les fonds de pension gérés par le gouvernement de Norvège, le plus grand fonds de pension en Europe, ont annoncé qu'ils allaient céder toutes ses actions d'une société immobilière israélienne, Shikun Binui, dont les bénéfices proviennent d'activités illégales de l'Etat d'Israël.

Le Fonds norvégien, qui vaut 587 milliards de dollars, et cette décision de désinvestissement affectera plus de 1 million dollars d'actions israéliennes.

Source: <http://in.reuters.com/article/2012/06/15/norway-shikuna ndbinui-idIN09E8H600F20120615>

Veolia traite les eaux usées de la colonie Modi'in Illit

Adri Nieuwhof – The Electronic Intifada

Une recherche récente montre que Veolia est impliquée dans des projets israéliens « nouveaux » dans la Cisjordanie occupée.

Que fait Veolia à Jérusalem-Est et en Cisjordanie ?

Veolia Waters Israel fournit des services à la colonie illégale de Modi'in Illit alors que [Veolia Transportation Israel](#) exploite sept lignes de transport par bus -au lieu de quatre- qui traversent les terres palestiniennes.

Who Profits ? – un projet de recherche de la Coalition Israélienne des Femmes pour la Paix- a dévoilé des faits qui indiquent l'implication de Veolia dans les « nouveaux » projets d'occupation israéliens. Ces faits se trouvent dans le site web de la compagnie ainsi que dans les sites officiels israéliens et les rapports financiers.

Dans son site web, [Veolia Water Israel](#) indique que son usine *Avalon Treatment Plant* traite les eaux usées de plusieurs communautés dont la colonie israélienne de Modi'in Illit. Celle-ci est située entre Jérusalem et Tel Aviv dans la Cisjordanie occupée. D'après « Who Profits », *Veolia Water Israel* est une filiale à part entière de Veolia Environnement.

Veolia exploite trois autres lignes de bus qui traversent la Cisjordanie occupée.

En Août dernier, j'ai écrit (hyperlink « reported ») que Veolia entretenait le silence à propos de deux lignes de bus desservant des colonies dans le Territoire Palestinien Occupé (TPO). Veolia avait diffusé aux U.S.A l'information qu'elle ne gérait aucun service de bus dans la Cisjordanie autre que les

lignes bus lines 109 and 110. Cependant, [Who Profits ?](#) a découvert que Veolia gérait deux autres lignes de bus vers les colonies illégales dans les TPO. La ligne 7 dessert les trajets de Modi'in vers les colonies de Hashmonaim et K'far Ha Oranim. Veolia opère aussi le bus 19 qui relie le Modi' in et la colonie Mevo Horon.

Une recherche récente par « Who Profits ? » révèle que Veolia gère aussi trois lignes de bus entre Bnei-Brak et Jérusalem qui traversent les TPO et disposent d'arrêts destinés aux colons. Fin novembre 2011, Veolia a obtenu un contrat pour opérer des lignes de bus au service de la communauté ultra-orthodoxe Haredim. *Who Profits ?* révèle ces faits dans un document envoyé par mail le 25 décembre. (Les arrêts de bus dans les TPO sont présentés dans la page web dans une liste qui comporte un lien pour chaque ligne de bus.)

La Bus line 422 passe à travers les TPO dans les jonctions de Mahar Ofer, Givat Zeev, Sderot-Golda Meir, Shefa Haim et Ohel Yehoshua à Jérusalem.

La Line 425 traverse les TPO dans les jonctions de Mahane Ofer, Givat Zeev, Sderot-Golda Meir et Sderot-Vaitzman à Jérusalem. La Line 427 traverse les TPO dans la jonction de correspondance de Harel et dans l'arrêt de Sderot Vaitzman à Jérusalem.

Veolia présente dans son site en hébreu les lignes de bus qu'elle opère : 422, 425 et 427. En opérant ces lignes de bus, Veolia s'implique directement dans le maintien des colonies illégales dans les territoires palestiniens occupés.

Le Rail Léger de Jérusalem

Le projet du Jerusalem Light Rail a été conçu par les autorités israéliennes en vue de servir les besoins des colons dans les territoires palestiniens occupés. Ce rail léger permet un déplacement rapide vers Jérusalem-Ouest. Pourtant, les colonies dans les OPT ainsi que l'annexion de Jérusalem-

Est sont illégaux au regard du Droit international. L'article 49 de la Quatrième Convention de Genève précise : « la puissance occupante ne pourra procéder à la déportation ou au transfert d'une partie de sa propre population civile dans le territoire occupé par elle. »

Cependant, le rail léger a été utilisé comme point de vente dans une publicité (voir *advertisement*) pour un projet immobilier à Beit Hanina promu par le Fonds pour les Terres d'Israël. « Le projet est situé sur l'autoroute 60, tout près du rail léger et à 17 minutes à peine du centre-ville » dit l'affiche publicitaire. Cette affiche souligne l'importance du rail léger dans la colonisation de la Cisjordanie.

Le Fonds pour les Terres d'Israël (*Israel Land Fund*) vend des terres occupées afin que « tout Juif, quelle que soit le lieu où il réside, ait la possibilité d'obtenir une portion de la terre. Maison par maison, lot par lot, le Fonds pour les Terres d'Israël travaille afin de garantir que la terre d'Israël reste propriété du peuple juif pour toujours ». (Italiques de l'auteur) La campagne mondiale "Derail Veolia et Alstom" appelle au boycott et au désinvestissement de Veolia pour sa complicité avec Israël dans ses violations du Droit International.

Veolia est engagé dans des contrats avec les autorités israéliennes qui l'impliquent dans le projet du Rail Léger, dans le déversement de déchets dans la Tovlan landfill dans la vallée du Jourdain , dans l'exploitation des lignes de bus israéliens dans la Cisjordanie et dans le traitement des eaux usées en faveur de la colonie Modi'in Illit.

La campagne « Déraillez Veolia et Alstom » va maintenir la pression sur ces deux compagnies jusqu'à ce qu'il ne leur soit plus possible de profiter de l'occupation et de la colonisation israélienne de la Palestine.



* **Adri Nieuwhof** est avocate, conseiller et défenseur des droits de l'homme, travaillant en Suisse.

2 février 2012 – The Electronic Intifada – Vous pouvez consulter cet article à :

<http://electronicintifada.net/blogs...>

[Traduction : Info-Palestine.net](http://Info-Palestine.net) – Najib Alaoui

Campagne contre l'accord de France Télécom-Orange avec la société israélienne Partner

La *Campagne BDS France* avait lancé l'an dernier un [appel solennel à tous les employés et à tous les syndicats du groupe France Télécom – Orange](#) en France et dans le reste du monde, pour qu'ils exigent sa mise en conformité avec sa charte éthique, le droit international, et le principe de solidarité avec le peuple palestinien : en cessant d'acheter du matériel israélien de haute technologie, en se désinvestissant de tous ses partenariats avec des entreprises israéliennes en Cisjordanie comme en Israël, et en interdisant à ces entreprises d'utiliser la marque *Orange*.

Le syndicat SUD PTT avait répondu favorablement et lancé [une pétition en ce sens](#), interne à l'entreprise.

Aujourd'hui, l'AFPS entreprend une démarche complémentaire de ces initiatives déjà engagées, en lançant une [campagne contre l'accord de France-Télécom-Orange](#) avec la société israélienne Partner.

L'AFPS a écrit une [lettre](#) au PDG de Orange, un [tract](#) pour que chaque citoyen puisse protester auprès des services commerciaux d'Orange et, enfin, une [pétition](#) que nous vous invitons à signer et à relayer.

Signez la [pétition](#)

Colonisation : France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner

AFPS, mercredi 25 janvier 2012

L'AFPS demande à France Télécom-Orange de rompre son accord avec l'entreprise israélienne de téléphonie mobile Partner Communications, qui participe directement aux activités de colonisation en Cisjordanie et dans les hauteurs du Golan.

Notre communiqué : [France Télécom-Orange doit rompre son accord avec Partner, une entreprise israélienne participant à la colonisation](#)

La pétition en ligne : [France Télécom-Orange doit rompre son accord avec l'entreprise israélienne Partner Communications](#)

Modèle de tract : [Orange doit se retirer de la Palestine](#)



Historique

Lorsque France Télécom a acquis Orange en 2000, la société israélienne de téléphonie Partner Communications – alors filiale du groupe Hutchison comme la société Orange – ne faisait pas partie de la transaction. Partner bénéficiait à l'époque d'une licence de la marque Orange, sous laquelle il

est connu en Israël et en Cisjordanie, concédée en 1998 par Hutchison à titre gracieux jusqu'en 2013. Avant la fin de cette période, en 2012, des négociations devaient se tenir afin de déterminer si Partner voulait continuer à utiliser la marque Orange, une redevance étant alors à négocier.

En octobre 2009 la société Scailex, détenue par l'homme d'affaires israélien Ilan Ben Dov, a acquis 51% de Partner cédé par Hutchison. L'accord de licence de marque venant à échéance et devant être revu à l'été 2012, les deux parties, France Télécom et Partner, avec son nouvel actionnaire majoritaire, ont anticipé et conclu un nouvel accord, évoqué ci-dessus, bien plus étendu que la simple licence de marque.

Un partenariat stratégique

En mai 2011 France Télécom a signé un nouvel accord de partenariat avec l'entreprise israélienne Partner Communications :

- Partner pourra continuer à utiliser la marque Orange en échange d'une redevance (7,3 M\$ soit 5 M€) ;
- Partner pourra utiliser les conseils de France Télécom pour améliorer son réseau de téléphonie ;
- Par l'intermédiaire de France Télécom, Partner pourra se joindre au consortium France Télécom-Deutsche Telekom récemment mis en place pour l'achat de matériels. Partner pourra bénéficier ainsi d'économies d'échelle importantes.

Cet accord va au-delà de la simple licence de marque précédemment en vigueur entre France Télécom et Partner. Il fait de France Télécom un partenaire stratégique de Partner. [1]

Partner et les territoires palestiniens militairement occupés. [2]

Il y a quatre opérateurs israéliens en téléphonie mobile : Cellcom, Partner, Pelephone et MIRS.

Tous les quatre ont des infrastructures, des antennes érigées dans les territoires palestiniens occupés (TPO). Une étude de l'organisation israélienne Yesh Din révèle que ces matériels, sont installés dans les colonies israéliennes, et de ce fait implantés sur des terres palestiniennes confisquées à cet effet par l'occupant. Grâce à cela elles fournissent des services aux colons et aux militaires israéliens. De plus ces sociétés opèrent aussi sur le marché palestinien.

L'occupation militaire leur assure un avantage compétitif certain sur les opérateurs palestiniens. Ces derniers ne sont pas autorisés à installer des antennes dans près de 60% de la Cisjordanie, dont Jérusalem, entièrement sous contrôle israélien. En outre l'attribution de fréquences à un opérateur palestinien est plus que limitée. En conséquence, un rapport de la Banque Mondiale publié en janvier 2008 indique que 20% à 45% du marché de téléphonie mobile palestinienne était, à l'époque, entre les mains des entreprises israéliennes.

Même en utilisant des fournisseurs palestiniens, les clients palestiniens doivent compter sur les entreprises israéliennes en raison des restrictions sur la construction des infrastructures de télécommunication palestiniennes. Les opérateurs palestiniens doivent passer par des opérateurs israéliens pour tout appel international ainsi que pour ceux reliant la Cisjordanie et Gaza et même pour des appels entre différentes régions de Cisjordanie. Et bien sûr les entreprises israéliennes perçoivent un pourcentage sur tous les revenus d'interconnexion des appels entre des opérateurs palestiniens et israéliens.

En violation des Accords d'Oslo, les entreprises israéliennes ne paient pas d'impôts à l'Autorité palestinienne (AP) pour leur activité commerciale sur le marché palestinien. Le rapport de la Banque mondiale estime que la perte de recettes fiscales annuelles de l'AP s'élève de ce fait à 60 millions de dollars. L'AP a demandé de bannir les opérateurs israéliens des villes palestiniennes.

Partner, tout autant que les autres opérateurs, bénéficie de l'occupation. Il disposait en août 2009 de 165 antennes et installations de communication en Cisjordanie et dans les hauteurs du Golan occupés militairement et en 2011 ce nombre est passé à 176. Partner a des boutiques dans plusieurs colonies de Cisjordanie notamment à Ariel, Beithar Illit, Modi'in Illit et Mishor Adoumim. Partner viole le droit international et les Conventions de Genève. Ainsi qu'il a été relevé, il résulte en effet de l'article 46 du règlement de La Haye de 1907 que lors d'une occupation la propriété privée doit être « respectée » et « ne peut pas être confisquée » et de l'article 147 de la 4e Convention de Genève que constituent une infraction grave à cette Convention « la destruction et l'appropriation de biens, non justifiées par des nécessités militaires et exécutées sur une grande échelle de façon illicite et arbitraire. » La Cour Pénale Internationale, définit comme crimes de guerre les violations de ces dispositions lorsqu'elles visent des personnes ou des biens protégés par les dispositions des Conventions de Genève.

L'accord de partenariat entre France Télécom et Partner est inacceptable

Le soutien apporté par France Télécom à Partner se traduit par une participation indirecte à toutes les violations du droit commises par Partner dès lors qu'il y a participation à la commission de ces infractions graves notamment à la quatrième Convention de Genève (article 121-17 du Code Pénal).

L'Association France Palestine Solidarité demande à France Télécom de rompre cet accord parce que Partner viole le droit international, participe à la colonisation et profite directement de l'occupation :

- Partner dispose de 176 antennes et relais sur des terres palestiniennes confisquées par l'armée israélienne et les colons ;
- Partner, avec les autres opérateurs israéliens, profite

de l'interdiction faite par l'armée israélienne aux opérateurs palestiniens d'installer leurs antennes dans 60% de la Cisjordanie limitant ainsi leur accès au marché local ;

- Partner conserve à son profit des taxes et autres montants dus aux palestiniens ;
- Partner a des boutiques dans les colonies israéliennes ;
- Partner assure avec son réseau le service aux colons, aux militaires et à l'armée d'occupation israélienne.

Boutiques Partner Orange dans la colonie de Ariel





Antennes dans la colonie de Migron





Voir la [lettre](#) envoyée par Jean- Claude Lefort, président de l'AFPS, au PDG de France Télécom.

Voir en ligne : <http://france-palestine.org/19143>

[1] <http://www.israelvalley.com/article...>

[2] Informations tirées du site de l'ONG israélienne Who-Profits. Pour voir l'ensemble de l'étude publiée en août 2009 <http://whoprofits.org/newsletter.ph...>

**Signez la pétition contre
l'achat de drones israéliens**

par l'armée française

**Non à l'achat par la France
de 318 millions d'euros de
drones à Israël !**

**Embargo militaire immédiat
contre Israël!**

Le ministère de la Défense français a pris le 20 juillet la scandaleuse décision d'acheter pour plus de 318 millions d'euros d'armes de guerre à Israël. Alors que cet état hors-la-loi se rend, jour après jour, coupable de graves violations du droit international, alors que l'heure est à la démilitarisation, aux économies budgétaires et aux sanctions contre l'impunité d'Israël, le choix du ministère de la Défense français est indigne, et nous indigne.

Israël, vous le savez, a un bilan bien établi de violations du droit international et des droits humains au cours de ses diverses opérations et agressions militaires, invasions et occupations de territoires palestiniens et d'autres pays arabes, par l'emploi abusif et indiscriminé de la force et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures. Il en résulte une répétition incessante de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité.

La Campagne BDS France, comme le BNC palestinien, appelle donc à un [embargo militaire immédiat contre Israël](#), similaire à celui imposé contre l'Afrique du Sud dans le passé. □□ Nous demandons l'annulation immédiate de ce contrat d'achats de

drones à Israël. □

Nous appelons tou-te-s les citoyen-ne-s engagé-e-s à signer la pétition initiée par la Campagne BDS France et qui sera ensuite adressée au Ministre de la Défense.



Campagne BDS France – Site : www.bdsfrance.org – E-mail : campagnebdsfrance@yahoo.fr

Monsieur Gérard Longuet,

Mesdames et Messieurs du cabinet du ministre de la Défense et des anciens combattants ,

Nous avons appris que l'actuel ministre de la Défense Gérard Longuet a choisi d'équiper l'armée française de drones israéliens « Héron TP » fabriqués par la société israélienne I.A .I. et importés par Dassault. Israël, vous le savez, a un bilan bien établi de violations du droit international et des droits humains au cours de ses diverses opérations et agressions militaires, invasions et occupations de territoires palestiniens et d'autres pays arabes.

Par l'emploi abusif de la force et le ciblage délibéré des civils et des infrastructures ainsi que l'emploi d'armes chimiques et interdites, il s'est rendu coupable au regard du droit international de crimes de guerre et même de crime contre l'humanité, établis par les plus hautes instances internationales.

De plus, Israël a profité systématiquement de ses conflits armés et de ses attaques militaires pour « tester sur le terrain » ses armes et ses doctrines militaires contre les civils palestiniens et libanais, en partenariat avec ses instituts de recherche. Israël donne ainsi à son industrie

militaire un avantage comparatif sur le marché mondial des armements au prix de violations graves et répétées du droit international.

Vous savez aussi parfaitement que les États, dont la France*, et les organisations inter-étatiques telles les Nations Unies, ont une obligation à garantir qu'Israël, comme tout autre État, se conforme au droit international.

Tant que ce n'est pas le cas, il est inadmissible que la France encourage l'industrie militaire d'Israël, en l'aidant à fabriquer des armes et en les lui achetant à prix fort, rendant ainsi l'ensemble des contribuables français financièrement complices des crimes de guerre et des violations du droit international cités plus haut.

Citoyens et citoyennes attaché-e-s aux droits fondamentaux du peuple palestinien, nous demandons au gouvernement français d'annuler immédiatement ce contrat visant à l'achat par la France de 318 millions d'euros de drones à Israël.

* La France a ratifié le [traité de la Cour Pénale Internationale](#), et comme l'indique [son Préambule](#), elle est engagée à combattre les plus graves violations du droit international.

De même, pour la Cour Internationale de Justice (Avis sur le Mur, 2004, § 155), Israël viole plusieurs obligations erga omnes, dont l'obligation de respecter le droit du peuple palestinien à l'autodétermination (CIJ, 1995) et les bases du droit international humanitaire (CIJ, 1996). [La Cour a conclu \(§ 159\) que « les Etats ont l'obligation, dans le respect de la Charte des Nations Unies \(Art. 1.1 et 1.2\) et du droit international, de faire respecter par Israël le droit international humanitaire incorporé dans cette convention » .](#)

Pour signer la pétition, suivez ce lien:

<http://www.bdsfrance.org/petition/>

Encore un coup dur pour Veolia

23 décembre 2011

La Campagne BDS France ainsi que les militants des droits de l'homme du monde entier se réjouissent encore une fois après que l'autorité des déchets de l'ouest de Londres (la « WLWA ») a décidé d'exclure la multinationale française Veolia d'un contrat de 485 millions de Livres, pour le traitement des déchets ménagers de 1,4 million d'habitants de plusieurs arrondissements de Londres. Cet échec est un coup dur pour la société, qui arrive six mois après un autre échec, celui concernant un contrat de 300 millions de Livres dans le comté de Ealing.

Les raisons derrière la décision prise par la WLWA d'exclure Veolia sont confidentielles, mais l'impact des militants des droits humains ne doit pas être sous-estimé. Au cours des six derniers mois, des militants ont fait pression sur les conseillers et fonctionnaires et ont envoyé une lettre à la WLWA – signée par près de 600 résidents locaux – pour documenter la complicité directe de Veolia dans de graves violations du droit international humanitaire à Jérusalem et

en Cisjordanie.

Les militants ont rappelé l'implication de Veolia dans la construction et l'exploitation d'un tramway qui relie Jérusalem aux colonies illégales en Cisjordanie palestinienne, ainsi que celle de la compagnie de bus de la route 443, dont les Palestiniens sont exclus. Veolia prend également en charge des déchets en provenance d'Israël et de ces mêmes colonies illégales, pour les déverser sur des terres palestiniennes dans la décharge de Tovlan. Enfin, les politiques de recrutement de Veolia en Israël ont été dénoncées comme racistes.

Pour toutes ces raisons, Veolia est une cible internationale de la Campagne pour le Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS) contre l'apartheid israélien, lancée par des organisations palestiniennes de la société civile, à laquelle la Campagne BDS France est associée.



Le communiqué de la Palestine Solidarity Campaign au Royaume-Uni:

http://www.palestinecampaign.org/index7b.asp?m_id=1&l1_id=4&l2_id=25&Content_ID=2312

Londres : Un syndicat de plus pour la Campagne pour le déraillement de Veolia et Alstom

Comité national du BDS palestinien

29 novembre 2011

La Coalition syndicale palestinienne pour les boycotts, désinvestissements et sanctions (PTUC-BDS), membre clé du Comité national du BDS (le BNC), salue le Conseil régional des transports londonien du [Syndicat national des cheminots, travailleurs des transports maritimes et des transports](#) (RMT) pour leur lancement d'une campagne pour qu' « *Alstom soit exclus des travaux relatifs à des projets, notamment pour le métro de Londres, et que tous les travaux et services d'Alstom soient rapatriés* » en raison du rôle que joue la société dans la construction et l'exploitation du tramway illégal de Jérusalem, qui relie des colonies illégales dans les territoires palestiniens occupés à Israël.

A Londres, Alstom a construit l'actuelle flotte des trains de métro qui sillonnent les lignes Jubilee et Nord du métro londonien. Elle continue d'assurer la maintenance pour la flotte de la ligne Nord. En Palestine occupée, Alstom a aidé à la construction, et continue de jouer un rôle majeur dans l'opération du tramway de Jérusalem, qui vise explicitement à consolider bel et bien le contact d'Israël avec ses colonies illégales, à rattacher celles-ci plus solidement à l'État d'Israël et à faciliter leur expansion (1). Le Conseil des droits de l'homme des Nations-Unies a condamné le projet comme illégal en vertu du droit international (2). Les offres d'embauches des personnels pour le tramway de Jérusalem exigeaient des candidats qu'ils soient libérés de leur service militaire israélien, et interdisaient aux Palestiniens de

postuler (3).

La réunion du 24 novembre du Conseil régional des transports londoniens (RMT) a voté, à l'unanimité, en faveur d'une motion qui cible la multinationale française pour son implication dans le projet du tramway de Jérusalem (voir ci-dessous le texte intégral de la résolution).

Cette motion du Conseil régional des transports londoniens RMT est une étape importante dans la campagne qui s'intensifie contre la société. La motion vient après une campagne de formation pour les adhérents du syndicat pendant laquelle une réunion publique sur la situation en Palestine a été organisée et un bulletin politique a été publié comportant une contribution du PTUC-BDS (4).

Unjum Mirza, responsable politique pour la région Transports de Londres du RMT, a expliqué : *« Avant cette motion, notre région a soutenu pleinement les révolutionnaires en Tunisie et en Égypte. Nous avons envoyé une délégation en Égypte pour commémorer le Premier Mai, place Tahrir, et nous avons invité à Londres Kamal Abu Aita, actuel président de la Fédération égyptienne des syndicats indépendants, pour rejoindre les grèves du secteur public du 30 juin et avons appelé à des réunions dans tout Londres. A ce moment révolutionnaire historique enthousiaste, la Palestine est, pour nous, le maillon suivant évident de la chaîne. Non seulement nous cherchons à réaffirmer notre solidarité avec la lutte des Palestiniens pour leur libération et la justice, mais nous voulons aussi donner un sens renouvelé à son apport, comme étant LA question politique qui guide de façon centrale nos luttes, comme elle le fait au Moyen-Orient et en Afrique du Nord. »*

Rafeef Ziadah, conférencier invité au nom du PTUC-BDS à la réunion où la motion a été votée, a ajouté, *« Ceci est une étape importante pour la Campagne pour le déraillement de Veolia et Alstom et sert surtout de modèle pour les campagnes syndicales qui mettent l'accent sur l'éducation à l'intérieur du syndicat, et au dépassement d'une condamnation rhétorique des actions des sociétés qui soutiennent l'occupation illégale israélienne, afin d'avoir des campagnes actives. Nous sommes impatients de travailler avec RMT sur cette campagne et exhortons les autres syndicats à leur emboîter le pas »*

En 2008, le BNC et ses partenaires ont lancé la Campagne pour

le déraillement de Veolia et Alstom, en raison de l'implication de ces deux sociétés dans la construction et l'exploitation du tramway de Jérusalem. La pression des militants de la campagne a contraint des institutions financières, notamment le Fonds de pension suédois AP7 et la banque hollandaise ASN, à se désinvestir d'Alstom. Le mois dernier, le BNC a annoncé une victoire attendue depuis longtemps avec la perte par Alstom de l'appel d'offres pour la seconde phase du projet de TGV saoudien al-Haramain, d'un montant de 10 milliards de dollars US, grâce à la pression de la Campagne mondiale BDS. Veolia a perdu plus de 12 milliards de dollars US de contrats après les actions de boycott au Royaume-Uni, en Suède, en Irlande et ailleurs.

Coalition syndicale palestinienne pour les boycotts, désinvestissements et sanctions (PTUC-BDS)

ptuc-bds@bdsmovement.net

Notes :

[1] Alstom a fourni les voitures et a fait partie antérieurement du consortium qui a construit le tramway de Jérusalem, elle possède toujours 80 % de l'entreprise de d'Ingénierie, Approvisionnement et Construction du projet, et la totalité de Citadis Israël, qui a le contrat pour le service de maintenance du projet pour une durée de 22 ans.

<http://www.whoprofits.org/Company%2...>

Pour plus d'information sur le tramway de Jérusalem et son rôle dans l'encouragement aux violations israéliennes du droit, voir <http://stopthewall.org/alstom-build...>

[2] <http://unispal.un.org/UNISPAL.NSF/0...>

[3] <http://www.alternativenews.org/engl...>

[4] <http://rmtlondoncalling.org.uk/node/2572>

Texte intégral de la motion Alstom/Tramway de Jérusalem

- 1 – Faire campagne pour qu'Alstom soit exclue des travaux relatifs à des projets, notamment pour le métro de Londres, et que tous les travaux et services d'Alstom soient rapatriés, en raison de son implication illégale et immorale dans la colonisation des territoires palestiniens occupés, et monter une campagne mobilisant une coalition la plus large possible de syndicats,

d'organisations de défense des droits humains et autres groupes qui croient dans la justice sociale.

- 2 – Écrire une lettre ouverte à Alstom, lui demandant ce qu'il en est vraiment pour le tramway de Jérusalem, ses conséquences sur la population de Jérusalem-Est et lui demandant aussi s'il n'est pas hypocrite de s'impliquer dans le tramway de Jérusalem tout en prétendant avoir une politique salariale et sociale « *morale* ».
- 3 – Faire pression sur le gouvernement britannique et les administrations londoniennes et locales pour qu'elles refusent à Alstom l'autorisation d'étendre ses opérations en Grande-Bretagne, alors qu'elle est engagée dans le tramway de Jérusalem. La Commission des droits de l'homme des Nations-Unies a dénoncé le projet de tramway de Jérusalem pour être « *une violation flagrante du droit international et des résolutions concernées des Nations-Unies.* »
- 4 – Envoyer cette motion aux cadres du Conseil régional des transports londoniens leur demandant d'inviter Rafeef Ziadah de la Coalition des syndicats de Palestine en novembre, et à d'autres branches, conseils régionaux ainsi qu'aux assemblées générales du RMT.

Adoptée à l'unanimité

le Conseil régional des Transports londoniens

le 24 novembre 2011

Implication d'Alstom dans le métro de Londres

Ligne Nord : Alstom a construit et assure la maintenance de 106 trains circulant sur la ligne Nord de Londres. La ligne Nord est l'une des lignes ferroviaires les plus fréquentées d'Europe, transportant 800 000 passagers par jour.

Ligne Jubilee : Alstom a terminé l'installation d'une nouvelle technologie de signalisation et de contrôle sur la Ligne Jubilee pour accroître la fréquence des trains.

Veolia toujours impliquée dans les violations israéliennes du droit international

Omar Barghouti – « Who Profits »

« Who Profits » : Veolia possède et exploite la décharge de déchets de Tovlan, dans les Territoires palestiniens occupés, pour les déchets israéliens

Veolia n'est pas seulement impliquée dans le projet de tramway israélien illégal pour relier des colonies israéliennes à Jérusalem, la société possède et exploite aussi (par le biais de ses filiales), et comme confirmé ci-dessous, l'infâme décharge de Tovlan (en Cisjordanie, sur le Jourdain, à une vingtaine de km au nord de Jéricho), qui traite les déchets israéliens sur la terre palestinienne occupée en violation directe du droit international.

Bien qu'elle ait perdu des milliards de dollars de contrats dans le monde entier (en particulier au Royaume-Uni, en Suède et en Irlande) et qu'elle ait dû fermer des magasins dans de nombreux pays, grâce à la campagne BDS et à d'autres facteurs, Veolia n'a toujours pas mis fin à sa complicité dans les violations graves par Israël du droit international. Elle pourrait avoir à supporter la perte de nouveaux contrats lucratifs notamment aux États-Unis, la mettant encore plus sur le gril. Alors, ses actionnaires auront à réfléchir.

Omar

Message de : Omar Barghouti : omar.barghouti@gmail.com

21 novembre 2011

**L'implication de Veolia dans la vallée du Jourdain occupée
mise à jour**

- Confirmation de l'Administration civile : des déchets de l'intérieur d'Israël sont transférés sur le site de Veolia dans la vallée du Jourdain ;
- *YARV Sherutei Noy 1985* est une filiale de Veolia qui a remporté un appel d'offre pour le service de collectes de déchets des bases FDI (FOI – forces d'occupation israéliennes) dans la vallée du Jourdain.

Le 10 octobre 2011, l'Administration civile israélienne a répondu à une demande datant d'un mois de [Who Profits](#) en application de la loi sur la Liberté de l'information. La demande concerne le site de la décharge de déchets de Tovlan – un site de traitement des déchets exploité par Veolia dans la vallée du Jourdain occupée. Des recherches antérieures menées par le collectif [LiveSource](#) avaient indiqué que les déchets transférés sur la décharge provenaient de l'intérieur d'Israël. La réponse de l'Administration civile le confirme officiellement et explique que c'est Veolia qui est responsable du transfert des déchets israéliens sur le site de la société dans les Territoires palestiniens occupés.

En outre, la réponse de l'Administration civile comprend une liste des sociétés autorisées à transporter des déchets vers la décharge de Tovlan, et notamment deux filiales de *Veolia Environmental Services Israel* : *TMM-Integrated Recycling Services*, et *YARV Sherutei Noy 1985*. A la mi-août de cette année, cette dernière a remporté un appel d'offre lancé par le ministère de la Défense israélien pour des services de collectes de déchets des bases des FDI dans la vallée du Jourdain.

Veolia est une multinationale à base française opérant dans les domaines de l'eau, de la gestion des déchets, de l'énergie et des services de transports. Grâce à ses filiales, Veolia est impliquée dans l'opération du tramway à Jérusalem – un projet destiné à relier la ville de Jérusalem aux colonies illégales tout autour. En plus, la société exploite les services d'autobus vers les colonies israéliennes en Cisjordanie, desservant la route 443, appelée la « *route de l'apartheid* » car les Palestiniens ont l'interdiction d'y circuler sur presque tous ses tronçons.

Par le biais de sa filiale *Veolia Environmental Israel* (qui a

acheté *TMM Integrated Recycling Services*), la société possède et exploite la décharge de Tovlan dans la vallée du Jourdain occupée. Les déchets transférés à la décharge proviennent des usines de recyclage de l'intérieur d'Israël et des colonies de Cisjordanie. La société se sert de terres et de ressources naturelles palestiniennes saisies pour les besoins des civils israéliens des deux côtés de la Ligne verte. En vertu du droit international, Israël n'a aucun droit d'utiliser la terre d'un territoire occupé au profit unique de sa propre population civile et, par conséquent, la société peut être considérée comme complice des violations alléguées d'Israël du droit international.

La réponse de l'Administration civile comprend les informations suivantes :

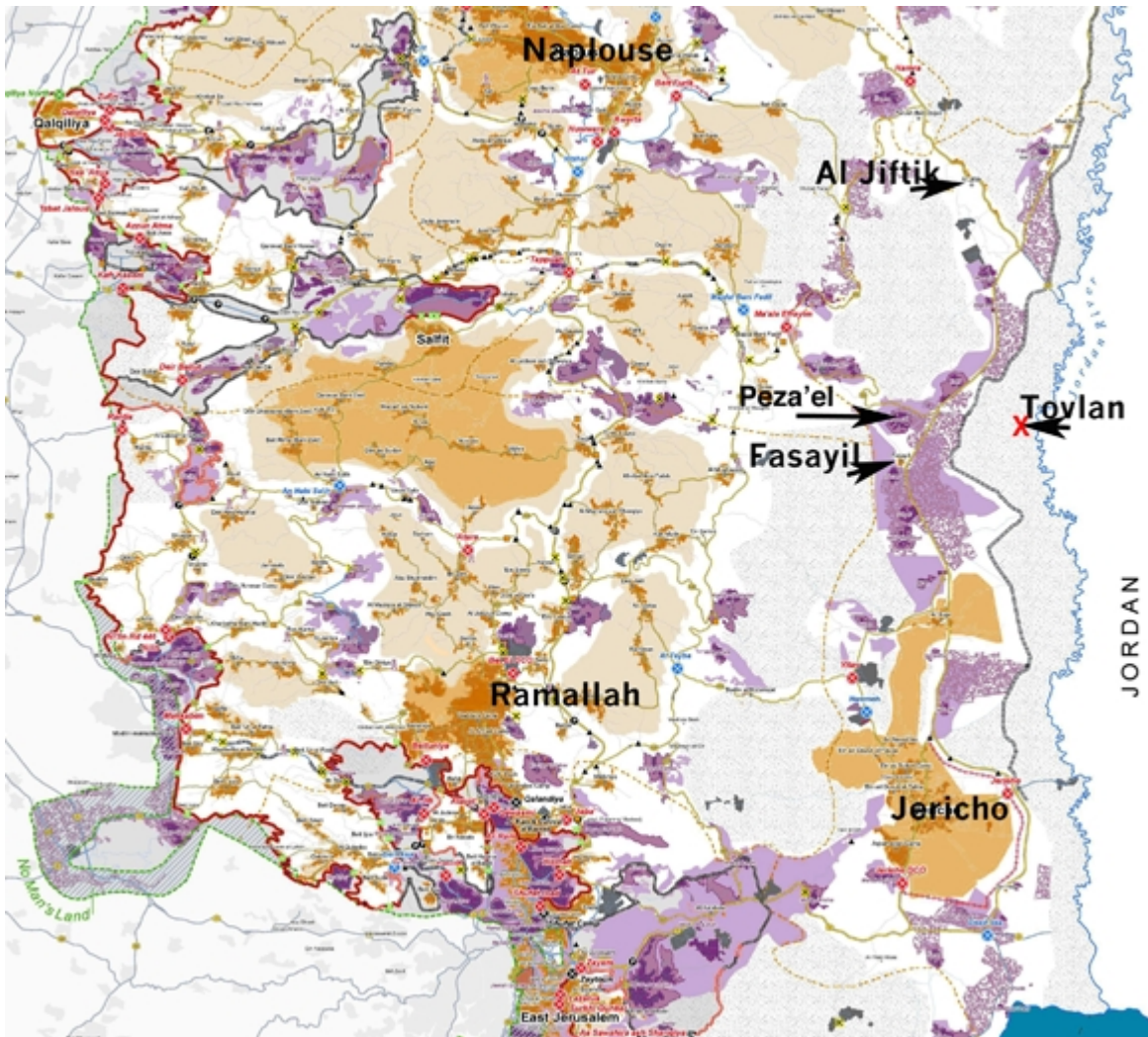
1 – Huit entreprises israéliennes ont l'autorisation de transfert de déchets sur la décharge de Tovlan : *Eden Brief Recycling Services* ; *Rami Shitawi-Poultry Maintenance* ; *YARV-Sherutei Noy 1985* ; *Raminir* ; *Mifat 1965* ; *SH Market-Trade et Recycle* ; *Sharonim Recycling* ; et *TMM-Integrated Recycling Services*.

2 – Les déchets transférés sur le site de Tovlan sont amenés depuis les usines de recyclage dans les secteurs de HaSharon, Sgula, Haïfa et Afula, et du site de Hiriya (au sud-est de Tel Aviv). Tous ces sites sont situés à l'intérieur d'Israël.

3 – Les déchets transférés sur la décharge consistent en déchets solides municipaux, déchets de construction, déchets médicaux stérilisés et déchets électroniques. L'Administration civile indique qu'il n'est pas permis de faire venir des déchets dangereux sur le site.

4 – La quantité moyenne de déchets provenant de l'intérieur d'Israël et autorisés à y être enterrés est de 19 000 tonnes par mois.

5 – Pour l'instant, il n'existe aucun plan d'expansion du site.



Message diffusé par Omar Barghouti le 21 novembre 2011 –
traduction : [Info-Palestine](http://www.info-palestine.org)

Véolia, une cible majeure de la campagne palestinienne BDS, est en crise financière

La multinationale française Véolia doit réduire ses activités après des pertes de 67,2 millions d'euros. La campagne BDS a coûté à Véolia des contrats importants en Europe à cause de son projet illégal en Israël. Ces pertes suivent de près les malheurs financiers d'Agrexco, une autre cible principale du

BDS.

Quelques jours seulement après avoir perdu un autre contrat lucratif à Londres, la compagnie française d'eau et d'assainissement Véolia a annoncé jeudi qu'elle réduisait ses opérations dans plusieurs pays après une perte semestrielle surprenante de 67,2 millions d'euros.

Ces nouvelles sont venues moins de deux semaines après que la compagnie d'exportation agricole israélienne Agrexco, une autre cible majeure de la campagne mondiale à direction palestinienne Boycott, Désinvestissement et Sanctions (BDS), ait fait face à un examen pour banqueroute devant un tribunal de Tel-Aviv.

Véolia a été une cible majeure de la campagne BDS à cause de son implication dans plusieurs projets israéliens qui violent de manière flagrante le droit international, dont l'infâme projet de tramway reliant les colonies illégales en territoire palestinien occupé à Jérusalem.

« Véolia paie le prix de son implication dans la politique israélienne d'occupation et d'apartheid contre le peuple palestinien » a déclaré Jamal Juma'a, coordinateur de la Campagne populaire palestinienne contre le mur d'apartheid (Stop The Wall), qui fait partie du Comité national palestinien du BDS, le BNC. « La compagnie a perdu des contrats de gauche à droite à hauteur de milliards de dollars. Quelle que soit sa taille, aucune société ne peut absorber des pertes financières aussi énormes et soutenues ». Odeh a ajouté : « Ceci va sûrement créer un fort mécontentement parmi les actionnaires de Véolia, et finalement à une ferme demande de mettre fin immédiatement à la complicité de la compagnie avec les projets israéliens illégaux ».

Après des campagnes locales permanentes dans toute l'Europe, Véolia a perdu beaucoup de contrats de traitement d'ordures, particulièrement en Grande-Bretagne et en Irlande, où les

militants solidaires de la Palestine ont mené la lutte. Les activistes du BDS se sont adressés aux municipalités, demandant que les contrats avec Véolia soient abandonnés en raison de son « conduite grave ».

La dernière victoire de ce genre a eu lieu mercredi à Ealing, à l'ouest de Londres, après que le Conseil municipal ait refusé de sélectionner Véolia pour une soumission globale sur ses déchets domestiques, le nettoyage des rues et le contrat de maintenance des parcs. Véolia avait eu le précédent contrat de maintenance des parcs. Les militants avaient écrit et rencontré les conseillers, donnant les détails sur l'implication de Véolia dans l'occupation illégale israélienne. Le contrat aurait valu approximativement 300 millions de livres sur 15 ans, un des plus grands contrats du conseil municipal d'Ealing.

Sarah Colborne, directrice du Palestine Solidarity Campaign (PSC), a dit dans un communiqué de presse : « La perte de ce contrat par Véolia, après son échec dans plusieurs offres significatives en Grande-Bretagne et internationalement, est un signe clair que Véolia paie un prix élevé pour sa complicité dans l'occupation israélienne et dans les violations du droit international ».

Le Wall Street Journal a rapporté vendredi que Véolia « a annoncé une restructuration d'entreprise de la société qui comprend des cessions et une réduction géographique significative ». Il a aussi rapporté la révélation par Véolia d'une fraude sur les résultats financiers aux USA sur 2007-2010, d'un montant de 90 millions d'euros.

On rapporte que les dirigeants de la compagnie ont dit que la réduction d'échelle est liée à des « difficultés financières rencontrées par les clients de Véolia ».

La compagnie israélienne Agrexco a aussi souffert de problèmes financiers aigus qui ont conduit à une poursuite pour

banqueroute, et à des demandes de dissolution de la compagnie.

Comme pour Véolia, les hauts responsables d'Agrexco ont attribué leurs pertes aux marchés et à d'autres facteurs financiers, omettant délibérément toute mention de l'impact évident du boycott.

Pour plus d'informations :

Le Comité national palestinien du BDS (BNC) :

media@bdsmovement.net

Notes aux éditeurs :

. Le Comité national palestinien du BDS (BNC) est une coalition de groupes de la société civile palestinienne. Il s'est constitué comme groupe palestinien de référence de la grande campagne qui a découlé de l'appel palestinien de juillet 2005 pour le boycott, les désinvestissements et les sanctions (BDS) contre Israël, avec le soutien de départ de plus de 170 organisations palestiniennes.

. Source des infos sur Véolia : "Veolia Posts Loss, Plans Shake-Up" [\$], The Wall Street Journal, 5 août.

. Le tramway de Jérusalem dans lequel Véolia est impliqué pour sa construction et sa gestion est conçu explicitement pour cimenter l'emprise d'Israël sur les colonies illégales de Cisjordanie et pour les lier plus fermement à l'État d'Israël.

Véolia opère aussi d'autres projets d'infrastructure de colonies : il opère des services de cars pour 'juifs seulement' sur des routes pour 'Israéliens exclusivement' qui relient les colonies à Israël. Ces routes ont détruit des villes et villages palestiniens en volant leurs terres pour leur construction et en les séparant les unes des autres. Par sa filiale TMM, Véolia collecte aussi les déchets de colonies

illégales et les enterre dans le site illégal d'enfouissement
Tovlan en Cisjordanie occupée. Pour plus d'informations :
<http://www.bdsmovement.net/activeca...>

. En juin, la publication financière israélienne Globes a
rapporté « de fortes pertes » de la société de produits frais
Agrexco se débattant pour gerer ses dettes. Fruitnet.com a
rapporté récemment que la compagnie doit 106 M€ à ses
créanciers. Détenu en partie par l'Etat israélien, Agrexco est
responsable de 60 à 70% des exportations de produits agricoles
cultivés dans les colonies illégales des territoires
palestiniens occupés. Pour plus d'informations :
<http://www.bdsmovement.net/activeca...>

Traduction : JPB-CCIPPP

La Palestine s'invite à la réunion d'actionnaires de Veolia

AFPS – BDS France

**Mardi 17 mai s'est tenue l'Assemblée Générale annuelle de
Veolia. Des militants de l'Association France Palestine
Solidarité, de BDS-France, de PSC (Palestine Solidarity
Campaign – Royaume Uni) venus spécialement de Londres et le
coordinateur européen du BNC (Boycott National Campaign)
avaient préparé en commun une intervention à l'entrée de la
salle Delorme du Carrousel du Louvre à Paris.**

Plus d'une vingtaine de militants, français et anglais
mêlés, avaient des pancartes et distribuaient les tracts à
l'entrée de la salle de réunion. L'accueil a été en général

très courtois, voire parfois favorable certains actionnaires montrant de l'intérêt et discutant pour s'informer.

A 15 heures, l'assemblée générale commençait.

A l'intérieur la direction de Veolia a d'abord présenté un rapport d'activités entrecoupé de petits films présentant une image idyllique de Veolia, qui apparaissait comme une entreprise innovante et majeure, à la pointe des questions cruciales de notre époque (particulièrement concernant les défis liés à l'environnement), image corroborée par le discours du président de Veolia.

La perte du marché de Stockholm a malgré tout été signalée et parmi les nombreux pays cités en exemple il n'y a jamais eu Israël ou la Palestine.

Après ces exposés introductifs de la direction de Veolia est venue la séquence des questions posées dans la salle.

Une quinzaine de personnes avaient des questions à poser. Près de la moitié ont porté sur l'implication de Veolia dans les services rendus à la colonisation israélienne en Cisjordanie :

- Sa participation à l'exploitation du tramway colonial qui relie Jérusalem-Ouest à des colonies israéliennes ;
- La contradiction entre la « charte éthique » de Veolia et ses pratiques ;
- Les services rendus à des colonies en Cisjordanie : lignes de bus desservant des colonies, exploitation d'une décharge à Tovlan dans la vallée du Jourdain où elle déverse et traite les déchets des colonies de cette vallée et d'une partie de ceux de Jérusalem ;
- Les conséquences sur l'image de marque de Veolia et les pertes de contrats évalués à 5 Mds d'euros ; Alors que l'Etat palestinien sera reconnu en septembre à l'ONU que compte faire

Veolia vis-à-vis de sa présence dans les colonies.

Le PDG de Veolia n'a jamais répondu sur le fond et n'a jamais reconnu la responsabilité de Veolia dans ces violations du droit international. Au contraire le discours tenu à l'intention des actionnaires présents avait pour but de dissimuler la réalité. Ainsi le tramway servirait la cause de la paix, donne du travail aussi aux palestiniens, sert la modernisation, est conforme aux accords d'Oslo etc. Il a confirmé que Veolia s'associait à la compagnie israélienne Egged pour l'exploitation du tramway.



Il a déclaré qu'aucun contrat n'avait été perdu à cause des activités de Veolia en Cisjordanie ! Ce qui n'a pas trompé tout le monde puisque la question posée à ce sujet avait été applaudie par une partie de la salle.

Par ailleurs aucune réponse aux questions posées quant à l'implication de Veolia dans l'exploitation de lignes de bus ou de traitement de déchets ou encore sur la charte éthique.

Avec même parfois la coupure du micro pour arrêter des intervenants.

Il n'empêche que cette action a permis de largement faire connaître aux actionnaires, publiquement, ces problèmes avec les conséquences que cela a – et ne manquera pas d'avoir – sur l'image de Veolia et son activité.

Par ailleurs, cette expérience de collaboration sur une action BDS (Boycot – Désinvestissement – Sanctions) entre militants français et britanniques s'est très bien passée. Elle est très positive et nous espérons pouvoir la renouveler.



Paris le

19/5/2011 AFPS – BDS France

Une société danoise se

désengage...

G4S désinvestit en Cisjordanie

11 Mars 2011

Après que DanWatch a révélé que le groupe de sécurité G4S fournissait des services de sécurité aux postes de contrôle du Mur, aux prisons et aux commissariats de police de Cisjordanie, la société danoise a annoncé qu'elle cessera certaines de ses activités dans les colonies illégales de Cisjordanie.

G4S écrit dans son communiqué que les services de sécurité en Cisjordanie ne sont pas en conformité avec leur politique d'éthique, même si leurs prestations ne sont « ni discriminatoires ni controversées. »

http://www.info-palestine.net/article.php3?id_article=10320

On se souvient que la ville de Copenhague avait annulé ses contrats avec G4S, après qu'il soit apparu que G4S jouait un rôle actif dans la sécurisation des colonies israéliennes illégales:

http://www.bdsfrance.org/index.php?option=com_content&view=article&id=368%3Adesinvestissement-au-danemark&catid=10%3Aactualites-bds-dans-le-monde&Itemid=1

On peut donc encore mettre cette victoire sur le compte de la Campagne internationale de BDS contre le colonialisme brutal de l'Etat israélien

Une action de projection : Les artistes contre l'occupation « Tokyo »

Une action de projection : Les artistes contre l'occupation ont projeté sur le mur d'une boutique à Tokyo en lui remerciant de boycotter Israël le 12 déc 2010.

SUD PTT condamne Orange Partner

Israël compte 4 fournisseurs de services de téléphonie mobile : Cellcom, Pelephone et MIRS, et enfin Partner qui opère sous la marque Orange.

Ces opérateurs téléphoniques participent de l'occupation et le groupe FT-Orange est donc complice du non-respect du droit et des résolutions internationales.

Pour défendre les droits des Palestiniens, SUD Ptt exige du groupe FT :

- Le retrait des équipements des territoires occupés
- Le gel de la coopération technologique et commerciale du groupe FT-Orange avec Israël.

[Le tract de SUD PTT du 5 janvier 2011](#)

Victoire du BDS au Japon: MUJI n'ira pas en Israël!

MUJI annule le lancement d'un magasin en Israël suite aux protestations

3 décembre 2010

TOKYO

<http://www.japantoday.com/category/business/view/muji-operator-cancels-israel-store-launch-amid-protests>

La compagnie japonaise Ryohin Keikaku a décidé d'annuler le lancement prévu en Israël d'un magasin de vente de ses produits de consommation de marque MUJI, quand la pression du public contre le projet s'est élevée. La société basée à Tokyo a déclaré que l'annulation était simplement due à des « raisons économiques », et un porte-parole a refusé de donner plus de détails et a nié toute corrélation directe avec la campagne de protestation grandissante sur internet.

Ryohin Keikaku avait annoncé en avril qu'elle signerait un contrat de licence avec une société israélienne et qu'elle ouvrirait ce qui serait le premier magasin MUJI d'Israël à Tel-Aviv ou à Jérusalem en 2011. Mais le plan d'expansion de l'entreprise a suscité des critiques sur internet et certains militants de la paix ont invité les consommateurs à boycotter les produits de marque MUJI après que les commandos de la marine israélienne a attaqué la flottille d'aide humanitaire à destination de la bande de Gaza en mai, tuant au moins neuf personnes.

NB: une action BDS au Japon du mois dernier à Osaka:

<http://www.youtube.com/watch?v=hRPP7nsXGcQ>

Victoire du BDS: Véolia vend ses parts du tramway de Jérusalem

D'après l'accord, Véolia recevra 45 millions de shekels (environ 9 millions d'euros) pour ses parts, qui seront graduellement transférées à Egged sur une durée de 5 ans à compter du 1er jour d'opération du tramway. Ce transfert graduel assure la conformité avec l'appel d'offres originel, qui stipule que l'opérateur du tramway doit avoir 5 ans minimum d'expérience en opérations. Egged paiera aussi des pourcentages croissants de la vente au fur et à mesure des profits du rail.

Les 9 millions d'euros reçus par Véolia sont minuscules comparés à presque 5 milliards d'euros de contrats que Véolia a perdu autour du monde à cause du mouvement BDS ces deux dernières années, en premier lieu un appel d'offres de 3 milliards d'euros en Suède.

La finalisation de la vente demandera confirmation par diverses autorités israéliennes et par les autres partenaires du tramway. Mais la plus forte menace à la finalisation de la vente est susceptible de venir des lois anti-trust d'Israël, car cette vente ferait d'Egged le détenteur du monopole sur les transports publics à Jérusalem. Cependant il semble probable que l'Autorité anti-trust approuvera la vente, le plus vraisemblablement à cause de l'inquiétude israélienne due à l'impact néfaste de la campagne BDS sur la montée des coûts et les délais interminables.

Véolia a été une cible [2] de la campagne internationale à direction palestinienne Boycott, Désinvestissements et Sanctions (BDS) contre Israël jusqu'à ce que cette dernière reconnaisse les droits humains et nationaux palestiniens et

remplisse ses obligations selon la loi internationale.

Résultat de la pression du boycott, Véolia a cherché un acheteur depuis deux ans déjà. Cette pression politique a causé de nombreux délais dans le fonctionnement du tramway, qui était supposé commencer à fonctionner en 2008 mais ne sera pas mis en route avant 2001.

[1] http://www.themarker.com/tmc/article.jhtml?ElementId=skira20101015_1193660

[2] <http://www.alternativenews.org/english/index.php/topics/news/1391-bilbao-the-basque-country-and-spain-join-the-palestinian-campaign-for-boycott-divestment-and-sanctions-targeting-veolia>

<http://alternativenews.org/english/index.php/topics/economy-of-the-occupation/2931-bds-victory-veolia-sells-shares-in-jerusalem-light-rail->

Unilever est sensible à la Campagne BDS...

La multinationale Unilever, sous la pression grandissante de la campagne internationale de Boycott, Désinvestissement et Sanctions contre l'apartheid israélien, a décidé de déménager son usine de Barkan, dans les territoires palestiniens occupés depuis 1967, vers les territoires des frontières internationales de 1948 :

<http://alternativenews.org/english/index.php/topics/economy-of-the-occupation/2916-bds-success-unilever-to-move-factory-out-of-west-bank>

Entreprises complices

De nombreuses entreprises israéliennes et aussi internationales appuient l'occupation, la colonisation et l'apartheid israéliens.

Ces entreprises ont construit leurs intérêts dans ces politiques d'oppression et profitent de la situation. Elles font passer leurs bénéfices avant le respect des droits du peuple palestinien et du droit international humanitaire.

Un exemple: **France Télécom, Orange et leur filiale « Partner »**

Israël compte quatre fournisseurs de services de téléphonie mobile, qui opèrent tant sur le territoire israélien que dans les Territoires Palestiniens Occupés depuis 1967. Selon l'ONG israélienne « **Qui profite de l'occupation** », les quatre opérateurs ont des dizaines d'antennes, des stations de transport et des infrastructures érigées sur les terres palestiniennes en Cisjordanie: **Partner en compte 165 !**

Une étude réalisée par une autre ONG, **Yesh Din « Il y a une justice »**, révèle que bon nombre de ces antennes et équipements de communication ont été installés sur des terres confisquées à des propriétaires palestiniens. Grâce à ces infrastructures, les opérateurs fournissent des services aux colonies, aux colons et aux soldats israéliens opérant tant à Jérusalem-Est qu'en Cisjordanie occupée : elles sont ainsi directement partie prenante de la colonisation qu'elles facilitent, voire qu'elles renforcent.

Le Droit International Humanitaire stipule, à travers l'article 46 du règlement de La Haye de 1907, que lors d'une occupation, la propriété privée doit être « respectée » et «

ne peut pas être confisquée ». La Cour Pénale Internationale, définit comme « crimes de guerres », les infractions graves aux Conventions de Genève de 1949, à savoir l'un quelconque des actes ci-après lorsqu'ils visent des personnes ou des biens protégés par les dispositions des Conventions de Genève (...) « Article 8, 2, a, iv) *La destruction et l'appropriation de biens, non justifiées par des nécessités militaires et exécutées sur une grande échelle de façon illicite et arbitraire.* »

Pour l'avocat **Gilles Devers**, les entreprises, qui participent ainsi à la colonisation, sont complices de crimes de guerre, au sens des articles du statut de la Cour Pénale Internationale.

Alors, que dire du Groupe **France Télécom**, qui autorise l'opérateur Partner à opérer **sous la marque Orange™**, « marque n°1 des Télécoms en Israël » ([http://www.orange.co.il/.](http://www.orange.co.il/)) ? En acceptant que 165 antennes, relais ou autre équipements soient implantés sur des terres confisquées aux palestiniens, le Groupe pourrait se voir accuser de complicité de crime de guerre, avec un impact catastrophique sur l'image de marque, déjà fortement écornée, de l'entreprise...

Un autre exemple: **l'entreprise Elbit**

Voici une [recherche effectuée sur l'entreprise Elbit par l'organisation Stop The Wall](#), traduite en Français pour la Campagne BDS France.

Le Désinvestissement

Le **désinvestissement** signifie mettre fin aux investissements en Israël et dans les entreprises qui soutiennent l'occupation, la colonisation et l'apartheid israéliens.

Il s'agit d'encourager et d'inciter les acteurs économiques à désinvestir de l'économie israélienne afin de faire payer un « prix économique » à la continuation de l'occupation, de la colonisation et de l'apartheid contre les palestiniens.

Le désinvestissement vise aussi les entreprises internationales complices de ces politiques illégales et criminelles, afin de créer une pression économique en faveur du respect du droit international.

Le désinvestissement est une stratégie de solidarité internationale qui vise à mettre des obstacles économiques à la continuation des politiques israéliennes actuelles. En demandant aux acteurs économiques de prendre en compte les violations permanentes du droit international commises par Israël et en informant sur le lien de complicité (volontaire ou involontaire) qui se crée par leurs investissements, la campagne BDS vise aussi à changer l'image d'Israël et à élargir la prise de conscience de la gravité des crimes commis contre les palestiniens.

L'investissement en Israël ou dans des entreprises qui jouent un rôle clé dans les politiques israéliennes d'oppression des palestiniens n'est pas un acte anodin. Il doit sortir de « l'anonymat économique » des activités économiques normales et être vu pour ce qu'il est : une opération moralement inacceptable, potentiellement criminelle et, quand la campagne aura pris de l'ampleur, économiquement risquée.

C'est dans ce sens que nous travaillons auprès des institutions financières, des investisseurs publics et privés, des actionnaires et des consommateurs.